

MEDIA RELEASE

Communiqué

Le Conseil des normes comptables sollicite les commentaires des parties prenantes sur son projet de plan stratégique

TORONTO, le 29 juillet 2010 – Le Conseil des normes comptables (CNC) a publié un appel à commentaires intitulé «Normes comptables au Canada : Poursuivre sur la lancée des nouvelles orientations, Projet de plan stratégique 2011-2014.» Quiconque s'intéresse à l'information financière au Canada est invité à lire le projet de plan stratégique et à transmettre ses commentaires sur les grands objectifs qui guideront la stratégie du Conseil au cours des trois prochaines années.

«Il est essentiel que les parties prenantes communiquent leurs commentaires afin d'aider à orienter le processus de planification. La stratégie du Conseil a une incidence directe sur les activités liées à l'information financière, et c'est l'occasion pour le public de donner son avis», a indiqué Tricia O'Malley, présidente du Conseil des normes comptables.

Le Conseil a pratiquement mené à bien toutes les initiatives énoncées dans son plan actuel pour la période 2006 à 2011. Ces initiatives prévoyaient la mise en œuvre de différentes stratégies pour les différentes catégories d'entités publiantes, notamment l'adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS), de normes comptables pour les entreprises à capital fermé, de normes comptables pour les régimes de retraite et de normes comptables pour les organismes sans but lucratif du secteur privé.

Le plan met l'accent sur les activités qui favoriseront la mise en œuvre de chacune des stratégies du Conseil, plutôt que proposer des changements majeurs, et les fonctions, les structures, les processus et les ressources du Conseil y sont revus. Il renforce également l'engagement du Conseil d'améliorer les communications et de faire en sorte que les parties prenantes soient bien informées et qu'elles aient l'occasion de formuler des commentaires. Le projet de plan stratégique a été élaboré en consultation avec le Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC).

«Le projet de plan stratégique confirme la nécessité pour le Canada de conserver sa propre fonction de normalisation afin d'être en mesure d'orienter l'avenir des normes canadiennes», a signalé Peter Martin, directeur, Normes comptables. «Notre expérience dans la mise en œuvre des stratégies actuelles confirme la nécessité du maintien de cette fonction.»

Le Conseil des normes comptables passera en revue tous les commentaires reçus, et en consultation avec le CSNC, il veillera à ce que le plan stratégique final reflète les besoins et les préoccupations de toutes les parties prenantes et des utilisateurs des normes d'information financière. Les commentaires et le plan final approuvé pourront être consultés sur le site du CSNC à l'adresse suivante : www.cnccanada.org.

Pour de plus amples informations ou pour obtenir une entrevue, veuillez communiquer avec :

Lisa Pretty, responsable des communications, Normalisation

416-204-3482

Lisa.Pretty@cica.ca

Le **Conseil des normes comptables** établit les normes de comptabilité et d'information financière qu'utilisent les sociétés et les organismes sans but lucratif du Canada. Il participe à l'élaboration de normes comptables acceptées internationalement. Le Conseil adopte ses normes de comptabilité et d'information financière à l'issue d'un vaste processus de consultation des organisations et des personnes qui s'intéressent aux normes ou qui sont touchées par

ces dernières. Les normes contribuent à faciliter la prise de décisions par une amélioration constante de la qualité de l'information financière et des autres types d'information qui rendent compte de la performance organisationnelle des entités canadiennes. www.cncanada.org